

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 03236

Numéro SIREN : 813 726 833

Nom ou dénomination : 3 BRIN'S

Ce dépôt a été enregistré le 27/08/2020 sous le numéro de dépôt 13078

Greffes du tribunal de commerce de Marseille



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 27/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/13078

Déposant :

Nom/dénomination : 3 BRIN'S

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 813 726 833

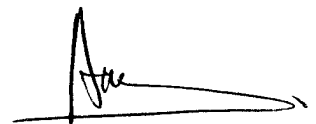
N° gestion : 2015 B 03236

SAS 3 BRIN'S

**ETATS FINANCIERS
AU
31 DECEMBRE 2019**

Conforme à l'original

1



Présentation

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 24 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	29 105 Euros
Chiffre d'affaires	Néant
Résultat net comptable	(2 862) Euros

Fait à Marseille
Le 15/05/2020

Elodie BRINGUIER
Président



Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	21 054		21 054	20 314
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	21 054		21 054	20 314
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 051		8 051	25 248
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	8 051		8 051	25 248
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	29 105		29 105	45 562



Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 412	-951
Résultat de l'exercice	-2 862	-461
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	5 725	8 588
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	23 380	36 974
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	23 380	36 974
Ecart de conversion passif(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	29 105	45 562



Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires Nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				
Total des produits d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approv.) Autres achats et charges externes				
Impôts, taxes et versements assimilés			291	267
Salaires et traitements				194
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation			291	461
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-291	-461
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-291	-461

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 571	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 571	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés		
Total des Produits (I+III+V+VII)		
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	2 862	461
RESULTAT NET	-2 862	-461



ANNEXE LEGALE

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 29 105 €.

Le résultat net comptable est une perte de 2 862 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/05/2020 par les dirigeants.

Seules les informations d'importance significative sont mentionnées dans la présente annexe, conformément aux prescriptions du Plan Comptable Général.

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

En 2019, la SARL le DITA a vendu le Fonds de Commerce du Restaurant la VIRGULE, ce qui a entraîné une perte de 2 571 euros supplémentaires du fait du non-remboursement d'une partie des avances faites par la SAS 3 BRINS, société mère de la SARL Le DITA.

Aucun élément significatif n'est à signaler au titre des événements postérieurs à la clôture.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect des principes comptables applicables en France, notamment :

- prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Liasse Fiscale



①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise 3 BRINS										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise 2 AVENUE DU 24 AVRIL 1915 13012 MARSEILLE															
SIREN 8 1 3 7 2 6 8 3 3															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2										Durée de l'exercice précédent* 0					
Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 9															
ACTIF															
										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {		Fonds commercial *		010		012								
			Autres *		014		016								
	Immobilisations corporelles *		028		030										
	Immobilisations financières * (1)		040	21 054	042		21 054								
	Total I (5)		044	21 054	048		21 054								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052									
		Marchandises *		060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070									
		Autres* (3)		072		074									
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	8 051	086		8 051								
	Charges constatées d'avance*		092		094										
Total II		096	8 051	098		8 051									
Total général (I + II)					110	29 105	112		29 105						
PASSIF															
										Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120		10 000								
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126										
	Réserves réglementées*				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		132										
	Report à nouveau				134		(1 412)								
	Résultat de l'exercice				136		(2 862)								
	Provisions réglementées				140										
Total I				142		5 726									
Total II				154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166										
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	23 380	172		23 380								
Produits constatés d'avance				174											
Total III				176		23 380									
Total général (I + II + III)					180	29 105									
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	21 054							
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.



2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise³ BRINSNéant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 1 9

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services*		217		218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stock (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	291
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243			244	
	Rémunérations du personnel*					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements*					254	
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	291
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(291)
Produits financiers (III)		280				294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300	2 571
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310	(2 862)
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	314	2 862
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247					
	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990			
	Dont divers		Investissements outre-mer	344			
	ZFA (44. quaterdecies)	345				350	
	Créance due au report en arrière du déficit				346		
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies)				655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	354	2 862
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	372	2 862	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.



N° 2033-B-SD

3 BRINS

Divers à réintégrer

Montant

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise 3 BRINS

[illegible]

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C-SD 2017

Désignation de l'entreprise : 3 BRINS

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
	Immobilisations financières	480		482	21 054	484		486	21 054		
TOTAL		490		492	21 054	494		496	21 054		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
		Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
	TOTAL	570		572		574		576			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme* ⑤	Long terme					
						19% ⑥	15% ou 16% ⑦	0% ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19% (1) 579				Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values



Désignation de l'entreprise : 3 BRINS										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Immob. incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
2											
3											
4											
5											
6											
7											
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780									
II DÉFICITS REPORTABLES						III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982				Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983				Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984				IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA					
Déficits de l'exercice		860		2 862		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129			
Total des déficits restant à reporter		870		2 862		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800		☐	
VI DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *								380			
N° du centre de gestion agréé								388			
Montant de la TVA collectée								374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398			
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : 3 BRINS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012019		31122019	
et clos le :		Durée en nombre de mois 1 2	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108		
Production vendue - Biens	109		
Production vendue - Services	141		
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 1	144		
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121		
Variation de stocks (marchandises)	122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
TOTAL 2	152		
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137		
IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Période de référence	024	du	160 au
Date de cessation	186		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel * :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT-SD.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

SIREN 8 1 3 7 2 6 8 3 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3 BRIN'S

ADRESSE (voie) RESIDENCE CHANT'OISEAUX

CODE POSTAL 13012

VILLE MARSEILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique BRINGUIER Prénom(s) ELODIE
 Nom marital % de détention 35 Nb de parts ou actions 35
 Naissance : Date 12031988 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays
 Adresse : N° 122B Voie RUE FERRARI
 Code Postal 13005 Commune MARSEILLE Pays

Titre (2) M Nom patronymique BRINGUIER Prénom(s) CHRISTOPHE
 Nom marital % de détention 35 Nb de parts ou actions 35
 Naissance : Date 13121990 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays
 Adresse : N° 2 Voie AVENUE DU 24 AVRIL 1915
 Code Postal 13012 Commune MARSEILLE Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

© Sage



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise 3 BRIN'S

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique BRINGUIER Prénom(s) ALEXANDRA
 Nom marital % de détention 20 Nb de parts ou actions 20
 Naissance : Date 08111992 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays
 Adresse : N° 122 B Voie RUE FERRARI
 Code Postal 13005 Commune MARSEILLE Pays

Titre (2) MME Nom patronymique GRANDVAL Prénom(s) LAURENCE
 Nom marital BRINGUIER % de détention 10 Nb de parts ou actions 10
 Naissance : Date 07011962 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays
 Adresse : N° 2 Voie AVENUE DU 24 AVRIL 1915
 Code Postal 13012 Commune MARSEILLE Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

SIREN 8 1 3 7 2 6 8 3 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3 BRIN'S

ADRESSE (voie) RESIDENCE CHANT'OISEAUX

CODE POSTAL 13012

VILLE MARSEILLE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

2

Forme juridique SRL Dénomination TERRES DE CARRY

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention 50

Adresse : N° 800 Voie CHEMIN DU BOIS

Code Postal 13840 Commune ROGNES

Pays

Forme juridique SRL Dénomination LE PHOENIX

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention 50

Adresse : N° 204 Voie QUAI DU PORT

Code Postal 13002 Commune MARSEILLE

Pays

Forme juridique SRL Dénomination LE DITA

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention 25

Adresse : N° 2 Voie AVENUE DU 24 AVRIL 1915

Code Postal 13012 Commune MARSEILLE

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.





IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2019	et clos le	31/12/2019	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquièmes C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquièmes C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
2 BRINS 2 AVENUE DU 24 AVRIL 1915 13012 MARSEILLE France	2 AVENUE DU 24 AVRIL 1915 13012 MARSEILLE
SIRET 813726833	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28% *	Déficit	2 962
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquièmes)		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W				
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 15/05/2020 Lieu : MARSEILLE
	Qualité :
	Nom du signataire :

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

Edition du 15/05/20 à 14:20:11

N° 2065 bis-SD

(2017)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES															
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b							
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c									
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d									
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e									
						f									
						g									
						h									
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i									
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j									
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)									
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)															
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées :									
						à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6					
						Indemnités forfaitaires		Remboursements		Indemnités forfaitaires		Remboursements			
1		2		3		4		5		6		7		8	
H DIVERS															
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)															
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)															
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION															
REMUNERATIONS								MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%							
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)								MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
								MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)								MVLT réalisée au cours de l'exercice							
								MVLT restant à reporter							



3 BRIN'S
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10 000 Euros
Siège Social : Domaine Chant'oiseaux
2 avenue du 24 avril 1915
13012 MARSEILLE
RCS MARSEILLE 813726833

Le Président indique à l'Assemblée que cet ordre du jour a été arrêté par le Conseil, aucun associé n'ayant usé de la faculté prévue par les articles L225-68 et L225-69 du Code Commerce pour le dépôt de projets de résolutions.

Le président présente et donne lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration. Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ce rapport et traduites dans les comptes qui font apparaître une perte de 2 862 €.

L'assemblée Générale donne également quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'Administration pour les actes de gestion accomplis par le Conseil dont le compte rendu lui a été fait et pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation du résultat issu de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- Affectation de la perte de 2 862 € au report à nouveau débiteur, lequel sera débiteur après cette affectation de 4 274 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des conventions courantes en approuve les termes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

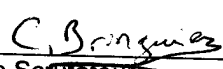
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée ou d'un extrait du présent procès-verbal, à effet d'accomplir toute formalité légale ou administrative.

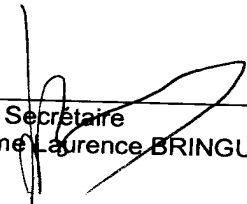
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par les membres du bureau et le Secrétaire.


Le Président
Mlle Élodie BRINGUIER


Le Scrutateur
M. Christophe BRINGUIER


Le Secrétaire
Mme Laurence BRINGUIER



3 BRIN'S
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10 000 Euros
Siège Social : Domaine Chant'oiseaux
2 avenue du 24 avril 1915
13012 MARSEILLE
RCS MARSEILLE 813726833

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt
Le 10 juillet
A 17 heures

Les associés de la société par actions simplifiée « 3 BRIN'S », au capital de 10 000 €, divisé en 100 actions de 100 € de nominal, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la société, sis Résidence Chant 'oiseaux, 2 avenue du 24 avril 1915, 13012 Marseille, sur convocation par lettre simple du Conseil d'Administration.

- Une feuille de présence a été établie, émargée par chaque membre de l'Assemblée ;
- L'assemblée est présidée par Mademoiselle Elodie BRINGUIER, Président.
- Monsieur Christophe BRINGUIER, Directeur Général est appelé comme Scrutateur et accepte cette fonction ;
- Madame Laurence BRINGUIER, associée est désignée comme secrétaire et accepte cette fonction ;
- La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, fait ressortir que les associés présents ou représentés possèdent un nombre d'actions représentant le quorum légalement requis. L'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer sur l'ordre du jour ordinaire, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La copie des lettres de convocations des associés
- La feuille de présence de l'Assemblée revêtue de la signature des membres du Bureau, les pouvoirs des associés représentés et la liste des associés ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) présentant notamment les valeurs actives et passives de la société à la date de clôture de l'exercice 2019 ;
- Le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration ;
- Le Projet de résolutions qui seront soumises à l'Assemblée ;
- Les statuts de la société.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à leur disposition au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

- Lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration concernant l'exercice 2019 ;
- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2019 ;
- Approbation des propositions d'affectation du résultat ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Approbation des conventions courantes ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour les formalités.

EB
OB



Signature